CHRONIQUE SUR PARIS ET L'ILE-DE-FRANCE

PAR GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ PARIS IV-SORBONNE
DIRECTEUR ADJOINT DE L'INSTITUT D'URBANISME
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA SORBONNE

LA POPULATION DE L'ILE-DE-FRANCE AU XX^{e} SIÈCLE

L'aire géographique correspondant à l'actuelle région Ile-de-France existait déjà au début du XX^{e} siècle, même si ses limites n'étaient pas encore celles de l'ensemble administratif régional qui deviendra une collectivité territoriale, avec les lois de décentralisation de 1982.

Une analyse rétrospective de l'espace francilien permet de suivre l'évolution de son peuplement depuis le début du XX^{e} siècle. Elle conduit, si l'on considère la longue durée propre à la logique démographique (1), à distinguer quatre phases différentes : une forte croissance du recensement de 1901 à celui de 1931, une tendance à la baisse de 1931 à 1946, une seconde phase de croissance de 1946 à 1968, puis une dernière phase où la tendance haussière est contrastée selon les périodes intercensitaires.

Forte croissance dans le premier tiers du siècle

Les résultats du recensement de 1901 (2) chiffrent la population correspondant aux délimitations actuelles de l'Ile-de-France à 4 735 794 habitants (3). Parmi les régions françaises qui n'ont pas encore été définies comme telles — puisqu'alors seuls les découpages communaux et départementaux forment des entités administratives — elle est déjà la plus peuplée. Elle représente 11,64 % de la France métropolitaine, nettement devant l'ensemble Rhône-Alpes (3 579 518 soit 8,78 %), le Nord Pas-de-Calais (2 823 874 soit 6,92 %, et la Bretagne (2 559 398 soit 6,27 %). Pendant les trois premières décennies du vingtième siècle, le poids démographique absolu et relatif de l'Ile-de-France va s'accentuer. En trente ans, la population de la région capitale atteint 6 705 746 augmentant de 42 % en une génération.

---

(1) G.-F. Dumont, *Démographie,* Dunod, Paris, 1992.
(2) Rappelons qu'une ordonnance de Louis XVIII de 1822 a décidé un rythme quinquennal des recensements, les années se terminant par 1 ou 6. Cette ordonnance n'est — malheureusement — plus respectée depuis 1946. Le prochain recensement a été repoussé de 1997 à 1999.
(3) Source des chiffres bruts : *« Rétrospective démographique de la France »,* INSEE-Résultats, n°337-338-339, octobre 1994.

Comme, pandant la même période, la population de la France métropolitaine a augmenté dans des proportions beaucoup plus limitées, le poids démographique relatif de l'Ile-de-France représente 16,03 % en 1931, gagnant plus de quatre points. Les chiffres des différents recensements mettent en évidence la grande divergence entre l'effet de la guerre de 1914-1918 sur la population de l'Ile-de-France et sur celle de la France. Pour l'ensemble du pays, la surmortalité et la sous-natalité, liées à la guerre, conduisent à enregistrer au recensement de 1921 une population moindre (39 215 058) par rapport au précédent recensement de 1911 (41 485 643). En revanche, pendant cette même période, l'Ile-de-France poursuit sa progression démographique. Les départements les plus ruraux se révèlent les grands perdants de la guerre de 1914-1918 car ils ont fourni les troupes les plus soumises au risque de mortalité lié aux hostilités. Il convient néanmoins de différencier, en Ile-de-France, les évolutions des trois départements d'alors : la Seine, la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne. La Seine-et-Marne reste un poids plume dans la population de l'Ile-de-France. A l'image de la France rurale, sa population diminue de 1911 à 1921, année où le nombre de ses habitants est inférieur aux effectifs de 1901. En 1931, la Seine-et-Marne a 406 108 habitants et pèse seulement 6 % de l'Ile-de-France. L'évolution de la Seine-et-Oise est beaucoup plus nette. Elle a, en 1901, avec 707 534 habitants, pratiquement le double des habitants de la Seine-et-Marne. Sa croissance se poursuit à un rythme soutenu et, en 1931, sa population représente 3,36 fois celle de la Seine-et-Marne.

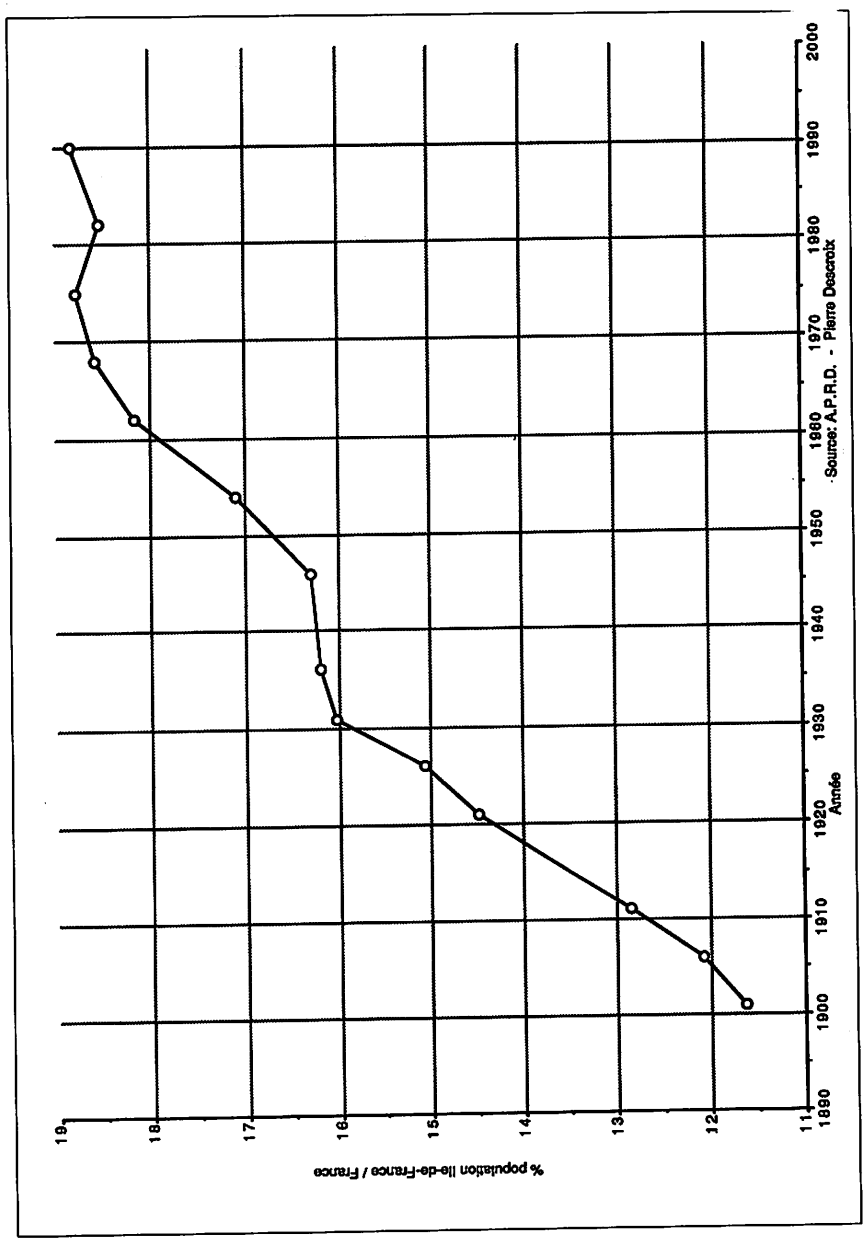
Mais le « mammouth » démographique de l'Ile-de-France, c'est la Seine, département le plus peuplé de France en 1901 avec 3 669 935 habitants, devançant nettement le numéro 2, le Nord, qui compte alors 1 867 928 habitants. Trente ans plus tard, la Seine a conforté son avance puisqu'elle représente 2,5 fois le Nord avec 4 933 871 habitants contre 2 030 286. A l'intérieur du département de la Seine, la population de l'aire de Paris s'accroît pour atteindre son maximum historique en 1921 avec 2 906 770 habitants, puis Paris restera au-dessus de 2 800 000 jusqu'à la guerre de 1939.

Le caractère croissant du poids de l'Ile-de-France constaté au cours du premier tiers du siècle va s'arrêter avec les années 1930.

Récession démographique

La récession démographique que va connaître la France de 1931 à 1946 relève d'une double explication. D'abord, dans les années 1930, le taux de production devient de plus en plus faible. Le nombre des naissances est même inférieur à celui des décès à partir de 1935. Ensuite la guerre de 1939-1945 contribue à une sur-mortalité — heureusement cinq fois moins élevée que lors de la guerre de 1914 — et à une sous-natalité, liée notamment à l'importance des prisonniers ou des personnes

Fig. 65 : Évolution de la proportion de la population de l'Ile-de-France sur celle de la France depuis 1901



Source : APRD - Pierre Descroix.

éloignées de leur domicile du fait de la guerre, tels ceux enrôlés en Allemagne dans le service du travail obligatoire (STO). En ce qui concerne l'évolution spécifique de l'Ile-de-France liée à la guerre, on ne dispose pas de statistiques assez fines permettant de mesurer les effets démographiques de la perte par Paris de son rang de capitale et ceux de l'occupation allemande.

Pendant quinze ans, l'Ile-de-France et la France évoluent de concert en connaissant une certaine récession démographique. La population de l'Ile-de-France diminue de 6 706,000 en 1931 à 6 598,000 en 1948 (– 1,61 %) tandis que celle de la France s'abaisse de 41 840,000 à 40 506,000 soit du double (– 3,19 %), revenant à un chiffre inférieur à celui de 1901. Les proportions de baisse peuvent paraître faibles, mais elles masquent un vieillissement important et une pyramide des âges assez déséquilibrée. Le poids démographique relatif de l'Ile-de-France augmente donc légèrement (de 16,03 % en 1931 à 16,29 en 1946), à un rythme qui est sans commune mesure avec celui du premier tiers du siècle.

La baisse démographique de l'Ile-de-France se concentre en réalité exclusivement sur le département de la Seine, puisque les populations de la Seine-et-Oise et de la Seine-et-Marne sont légèrement plus élevées en 1946 qu'en 1931.

Retour de la croissance

Dans une troisième phase du vingtième siècle, de 1946 à 1968, le renouveau de l'après-guerre donne à la France une vitalité démographique incontestable ; mais celle-ci est de plus en plus sélective car de nombreux départements voient leur solde naturel gommé en partie, en grande partie, voire totalement, par l'émigration et notamment l'émigration rurale. Malgré des taux de natalité relativement élevés, plusieurs départements enregistrent une diminution de leur population. Les résultats de la période intercensitaire de 1954-1962 font entrer dans cette catégorie la Dordogne, les Côtes du Nord, l'Aude, la Lozère, la Corrèze, la Creuse, l'Ariège, l'Aveyron, le Gers, la Mayenne, et l'Ardèche. On y trouve également l'aire géographique correspondant à la ville de Paris (collectivité territoriale définie en 1964 avec un statut particulier, ayant des compétences de nature communale et départementale), mais il s'agit là des effets du desserrement de la capitale, lié au processus de périurbanisation : cela n'a rien à voir avec l'émigration rurale qui touche notamment les onze départements cités ci-dessus.

Le renouveau démographique et les migrations liées aux changements économiques d'après-guerre se traduisent par la croissance de la population de l'Ile-de-France. Le poids démographique relatif de la région capitale va augmenter de plus de deux points, de 1946 à 1968,

la proportion de la population francilienne en France passant de 16,29 % à 18,58 %. Le taux de variation annuel de la population francilienne est de 1,90 % entre 1954 et 1962 contre 1,08 % pour la France et 1,46 % entre 1962 et 1968 contre 1,15 % pour la France. Les différences s'expliquent assez peu par les variations du mouvement naturel et essentiellement en raison du mouvement migratoire particulièrement élevé en Ile-de-France. Par exemple, entre 1954 et 1962, le taux de variation annuel de l'Ile-de-France dû au solde migratoire est à lui seul de 1,18 %, donc supérieur au taux de variation annuel total de la France (1,08 %).

A l'intérieur de l'Ile-de-France, les aires géographiques correspondant aux nouveaux départements délimités par la loi du 10 juillet 1964 se différencient. Paris continue de se desserrer et donc de perdre des habitants. Les départements de la Grande Couronne (Yvelines, Essonne, Val-d'Oise) ont, hormis la Seine-et-Marne, davantage de vitalité démographique que ceux de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-d'Oise).

Une évolution contrastée

Après 1968, l'évolution de l'Ile-de-France va diverger selon les périodes intercensitaires, en raison de variations importantes dans les soldes migratoires. En effet, le taux de variation annuel dû au mouvement naturel se révèle relativement constant, autour d'une double baisse : celle du taux de natalité, fruit d'une fécondité relativement faible et celle du taux de mortalité, fruit d'un système migratoire qui limite les effets de la longévité et contribue à rajeunir la pyramide des âges.

Quant au solde migratoire, il va baisser jusqu'à devenir nettement négatif entre 1975 et 1982 pour se rapprocher ensuite de zéro. De ce fait, chaque période intercensitaire se termine par une évolution différente du poids démographique relatif de l'Ile-de-France. Le poids augmente légèrement de 1968 à 1975, passant de 18,58 % à 18,78 % à un rythme fort différent des vingt années d'après-guerre. Puis il diminue très légèrement de 1975 à 1982, à 18,54 %, revenant en dessous de son niveau de 1968. Enfin, il augmente à nouveau de 1982 à 1990 pour atteindre son plus haut niveau historique (18,83 %). Ce chiffre va largement contribuer à de nouvelles réflexions sur l'aménagement du territoire (4). En effet, l'analyse de la géographie des migrations Ile-de-France-Province conduit à trois conclusions :

- le regain démographique de l'Ile-de-France est dû pour les trois quarts à la baisse du déficit migratoire,

- le redressement de la balance migratoire est dû, également pour les trois quarts, à l'amélioration des échanges avec la province,

(4) *L'aménagement du territoire*, les Éditions d'Organisation, Paris, 1994.

• et la balance migratoire de l'Ile-de-France se redresse avec chacune des 21 régions (5).

A l'intérieur de l'Ile-de-France, on constate une diversité spatiale de plus en plus grande, même en considérant l'échelle assez grossière des départements. De 1968 à 1990, la baisse de Paris se ralentit, tandis que les Hauts-de-Seine connaissent, sur l'ensemble de la période, un phénomène semblable de léger desserrement. La Seine-et-Marne, en raison de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée prend le flambeau du taux d'accroissement annuel de population le plus élevé. Les Yvelines enregistrent une diminution continue de leur taux de croissance. Les autres départements ont des situations heurtées, où une période de baisse succède à une période de hausse et vice-versa. Ainsi, l'évolution globale de l'Ile-de-France est elle-même le résultat d'une géographie de la population très contrastée.

Le bilan du processus démographique en Ile-de-France au cours du XX^{e} siècle est néanmoins indiscutable : c'est l'accroissement très net du poids relatif de la région-capitale dans la France métropolitaine avec, en 1990, la plus forte proportion historique (18,63 %), nettement au-dessus de la situation au début du siècle (11,64%).

Ces chiffres mettent en évidence la situation démographique d'exception de l'Ile-de-France en France. Ils contribuent pour une part importante à expliquer que l'Ile-de-France soit une région à la fois « trop aimée et mal-aimée » (6).

Le poids démographique relatif de l'Ile-de-France en France métropolitaine* (en millions d'habitants) - selon les chiffres officiels de l'INSEE

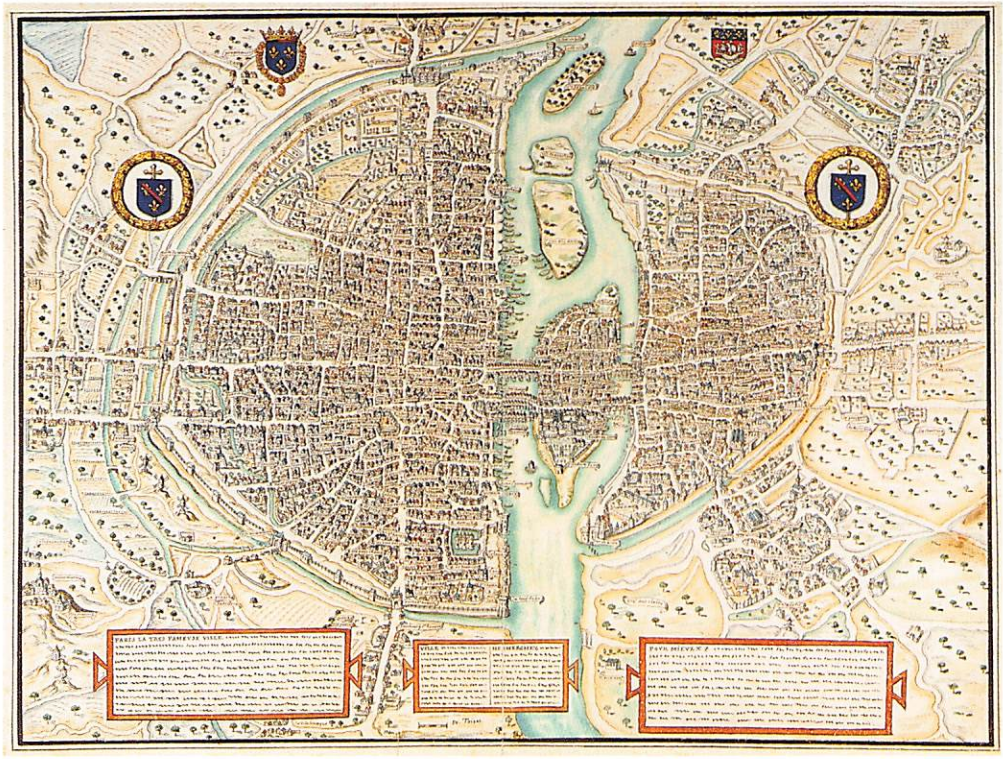
Année	Ile-de-France	France métropolitaine	%
1901	4,736	40,686	11,64
1906	4,961	41,071	12,08
1911	5,335	41,485	12,86
1921	5,683	39,215	14,49
1926	6,146	40,749	15,08
1931	6,706	41,840	16,03
1936	6,785	41,911	16,19
1946	6,598	40,506	16,29
1954	7,317	42,777	17,10
1962	8,403	46,242	18,17
1968	9,249	49,781	18,58
1975	9,879	52,592	18,78
1982	10,073	54,335	18,54
1985	10,228	44,157	18,54
1990	10,661	56,615	18,83
1999	n.d.	n.d.	n.d.

(5) Thomas le Jeannic, *in Espace, Populations, Sociétés,* 1993, n°2, pp.205-214.
(6) Pour reprendre la formule de Jean Robert, *L'Ile-de-France,* PUF, Paris, 1994.

* A champ géographique constant, dans les limites territoriales de 1990 (cf. *INSEE-Résultats,* n°337-338-339, octobre 1994).

Cahiers du C.R.E.P.I.F

CENTRE DE RECHERCHES
ET D'ÉTUDES
SUR PARIS ET L'ILE-DE-FRANCE



LES PLANS DE PARIS DU XVI^e AU XVIII^e SIÈCLE

Mars 1995 N° 50